



Bulletin Novembre – Décembre 2017

Agenda

Mardi 30 janvier : assemblée à 19h30 au restaurant du Tennis à Morges (chemin du Petit-Bois, Parc des Sports, 1110 Morges). Elle sera suivie par un souper.

Les jubilaires seront invités à cette assemblée et il y aura la présentation des nouveaux membres. Pour le repas après l'assemblée, inscription obligatoire avant le 23 janvier auprès d'Elisabeth Regamey (email [elisabeth.regamey\(at\)peinturedeco.ch](mailto:elisabeth.regamey@peinturedeco.ch) ou tél. 021 800 48 87).

Vœux

Le prochain Passion Montagne sortant après les fêtes, le Comité vous souhaite d'ores et déjà de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2018.

Nouveau mode d'inscription aux courses

A partir du début de l'année prochaine, la sous-section de Morges introduit la réservation des courses de manière électronique.

Depuis quelques années, la commission d'alpinisme et le comité du CAS Morges ont senti la nécessité de simplifier l'inscription aux courses de nos membres.

C'est à présent une réalité. Finis les SMS - WhatsApp - mail - téléphone - demandes orales... Les inscriptions se feront directement sur notre site www.cas-morges.ch.

Le principe est assez simple :

- le chef de course inscrit sa course au programme et décide de la date d'ouverture des inscriptions (généralement 2 à 4 semaines avant la course).
- lorsque les inscriptions sont ouvertes, les personnes intéressées peuvent s'inscrire sur le site en utilisant leur login de membre.
- un courriel de confirmation de l'inscription est envoyé au membre inscrit.
- le chef de course valide ou non l'inscription à la course et un autre courriel est envoyé au membre pour confirmer ou infirmer son inscription à la course.
- les membres peuvent aussi voir qui est déjà inscrit à la course.

Important !

La présence au stamm demeure obligatoire. C'est au stamm que l'organisation de la course se finalise, en fonction de la météo et des participants.

Une présentation du fonctionnement de cette nouvelle fonctionnalité de notre site sera faite lors de notre prochaine assemblée générale du 31 octobre 2017 et une marche à suivre sera mise à disposition sur notre site.

Encore un immense merci à Jean-Marc et Beat pour leur formidable travail d'analyse et de test, et à Natacha Herth pour le développement.

Pour la Commission des Activités Alpines

Stéphane Bender